



**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX**

SYNOPSIS

COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 335^E SESSION

Date 3/07/2023 – 7/07/2023

Type d'activité Procédures de suivi

Lieu Strasbourg, France

Direction (Service) DGI Droits de l'Homme et État de droit (Service de la Charte sociale européenne)

Origine/Remarques de la DG Le Comité européen des droits sociaux est un organe institué par la Charte sociale européenne. Composé de 15 experts indépendants, ses deux principales tâches sont : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux portant sur l'application de la Charte afin de statuer sur la conformité des situations nationales.

- Objectif(s)**
- Examiner les réclamations collectives en cours.
 - Examiner les rapports nationaux pour les conclusions XXII-4 (2023) de la Charte de 1961 et les conclusions 2023 de la Charte révisée.
 - Examiner les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte de 1961).
 - Discuter des résultats des travaux de le groupe de travail du Comité des Ministres (GT-CHARTE) ;
 - Échanger des points de vue avec Gerard QUINN, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des personnes handicapées (en ligne).

- Tenir une réunion avec une délégation du gouvernement ukrainien à la demande de ce dernier.

Résultats

- 1) Le Comité a adopté une décision sur la recevabilité des réclamations suivantes :
 - *Sindacato Autonomo Comitato Nazionale Pompieri (CO.NA.PO.) v. Italy*
Réclamation n° 214/2022
et
 - *Sindacato Autonomo Comitato Nazionale Pompieri (CO.NA.PO.) v. Italy*
Réclamation n° 215/2022
 - *Confederación Sindical de Comisiones Obreras (CCOO) v. Spain*
Réclamation n° 218/2022
- 2) Le Comité a adopté une décision sur le fond du dossier suite aux réclamations :
 - *Associação Sindical dos Profissionais da Polícia (ASPP/PSP) v. Portugal*
Réclamation n° 179/2019
 - *Confédération française démocratique du travail (CFDT) v. France*
Réclamation n° 189/2020
- 3) Les sous-comités ont examiné des projets de conclusions pour les conclusions XXII-4(2023) de la Charte de 1961 et pour les conclusions 2023 de la Charte révisée ;
- 4) Le Comité a adopté le rapport concernant l'Albanie et a examiné les développements relatifs aux prochains rapports et réunions sur les dispositions non acceptées.
- 5) Le Comité a tenu une réunion bilatérale avec une délégation du gouvernement ukrainien à la demande de ce dernier. Le sujet principal de la réunion était "les articles 12, 13 et 14 de la Charte tels qu'interprétés par le Comité et les meilleures pratiques dans la mise en œuvre de ces droits dans les Etats parties".
- 6) Le Comité a tenu un échange de vues avec Gerard QUINN, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des personnes handicapées (en ligne). L'échange a porté sur les interfaces entre le travail du Rapporteur spécial des Nations Unies et le propre travail de la

Commission sur les droits des personnes handicapées, par exemple tel que reflété dans la récente décision dans [Forum européen des personnes handicapées \(EDF\) et Inclusion Europe c. France, réclamation n° 168/2018.](#)

**Conclusions/
Suivi**

Le Comité a chargé le Secrétariat :

- Suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- transmettre aux parties et de publier les décisions de recevabilité ;
- transmettre aux parties et au Comité des Ministres la décision sur le fond conformément à la procédure habituelle;
- d'être en contact avec les États concernés par les rapports et les réunions sur les dispositions non acceptées et, en particulier, de transmettre le rapport sur l'Albanie à ses autorités ;
- rédiger un rapport sur la réunion avec le gouvernement ukrainien ainsi que sur l'échange de vues avec le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des personnes handicapées.

Participants

Aoife NOLAN, Présidente
Eliane CHEMLA, Vice-Présidente
Tatiana PUIU, Vice-Présidente
Kristīne DUPATE, Rapporteure générale
József HAJDÚ
Karin Møhl LARSEN
Yusuf BALCI
Paul RIETJENS
George THEODOSIS
Mario VINKOVIC
Miriam KULLMAN
Carmen SALSEDO BELTRÁN
Franz MARHOLD

Secrétariat CoE

Jan MALINOWSKI, Secrétaire exécutif
Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif adjoint